



educationsansfrontieres.org

# Lettre Resf03

Réseau Education Sans Frontières de l'Allier

42, rue du progrès, 03000 Moulins - T.04.70.42.88.70 -

resf@gmail.com - RESF 03

**N°49**  
**MARS 2020**  
**page 2**  
**spéciale**  
**élections**  
**municipales**



## Edito

### Deux images opposées

#### Drame absolu des réfugiés « en otage »

Des dizaines de milliers de personnes se retrouvent en ce mois de mars 2020 bloquées aux frontières grecques et bulgares. Le président turc, en escalade militaire en SYRIE, pour faire pression sur l'OTAN et obtenir des missiles et des droits sur la province d'Idleb, utilise « l'arme » des réfugiés en ouvrant ses frontières. Les Européens ne font rien pour les accueillir. Il s'agit d'une vraie tragédie humaine.

L'ONU a appelé à la mise en place d'un système de demande d'asile concerté. Le mouvement de la paix demande que la diplomatie agisse en urgence pour obtenir un cessez-le-feu. Dans cette douloureuse situation, ces personnes, hommes, femmes, enfants sont dans la détresse la plus totale.

#### En France, heureuse victoire pour l'aide aux migrants individuelle ou « militante » :

**elle ne doit pas être poursuivie !**

Cour de cassation du 27/02/2020

La plus haute juridiction de l'ordre judiciaire a annulé la condamnation en janvier 2019 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence d'un jeune homme qui avait porté assistance à 4 migrants dans la vallée de la Roya, près de la frontière italienne, en juin 2017. C'est une vraie victoire pour la cause des défenseurs du droit des étrangers et une défaite pour le Ministère de l'Intérieur qui se voit définitivement privé des armes de la procédure pénale (perquisition, garde-à vue, poursuite) pour intimider les membres d'associations qui les aident. On peut penser que ça fera jurisprudence pour les autres amis engagés impliqués dans la solidarité.

#### Deux images opposées, mais gardons l'espoir de la paix et de la solidarité !

Mireille Pasquel



Cédric, Suzel & René / le 16 avril 2018 / Tribunal correctionnel de Nice

Cette lettre de Resf 03 est un lien départemental pour toutes celles et ceux qui s'inscrivent dans les valeurs de solidarité. N'hésitez pas à nous écrire !

## Rendez-vous



Drames aux frontières gréco-turques : refus d'asile  
L'accueil d'exilés fuyant la guerre est pourtant la seule solution humaine

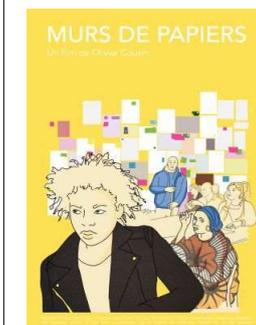
avec une vraie diplomatie de fin de conflit  
L'Europe et la France doivent prendre leur part  
Ce sont des valeurs fondamentales de solidarité

.....  
Ici et maintenant n'acceptons pas l'inacceptable

**Tous les dimanches à 11H30 au marché de Moulins**  
**CERCLE DE SILENCE POUR AYSE ERTAS**

Expulsée en Turquie le 11 décembre pour un simple problème administratif, Ayse, jeune mère kurde de 3 enfants (6, 4 et ans) vit depuis 2013 tranquillement à Moulins en famille. Son mari a une carte de résident et participe à la vie économique avec son entreprise de maçonnerie. Quel scandale que d'avoir séparé cette famille ! La nouvelle demande de regroupement familial est acceptée mais son retour n'est pas encore effectif.

Notre pétition a déjà suscité 800 signatures  
ACAT, Amnesty, CGT, CIMADE, FCPE, FSU, Médecin du monde, MRAP, Parténia, SUD



### FILM-DEBAT

Judi 16 avril  
20h

cinéma CGR MOULINS  
en partenariat avec  
Ciné Bocage

« Murs de papiers »  
d'Olivier COUSIN 2019.

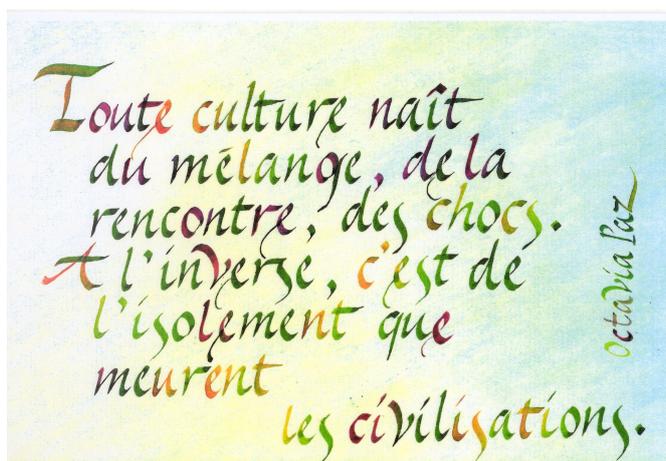
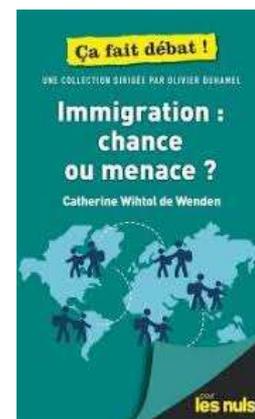
En présence du réalisateur

*filmé dans une permanence de la CIMADE c'est l'histoire privée de personnes migrantes, révélant l'histoire commune : les raisons du départ et de l'exil et les difficultés de la vie en France.*

### Un livre utile

Catherine WIHTOL DE WENDEN

Collection : Pour les Nuls Culture Générale



Dans chaque commune, faire le choix d'accueillir des personnes exilées, c'est engendrer une dynamique positive qui s'avère bénéfique pour l'ensemble des habitant-e-s.

## SPECIAL ELECTIONS MUNICIPALES

En France, la mise en œuvre de la politique d'immigration et d'asile est une prérogative étatique. Mais dans les faits, les municipalités se retrouvent en première ligne pour l'accueil des personnes migrantes qui vivent sur leur territoire.

D'une part, parce qu'elles portent des politiques publiques en matière d'accès aux droits, à l'information, au service public, au logement, à l'emploi, à la scolarisation... pour l'ensemble des habitant-e-s, dont les personnes migrantes.

D'autre part, parce qu'elles se trouvent en situation de devoir pallier les insuffisances de l'État. Le manque de moyens, d'anticipation, de volonté politique mais aussi la logique sécuritaire et la remise en cause de la solidarité entraînent des conséquences désastreuses. En matière d'hébergement par exemple, l'État fait le choix politique de ne pas assurer sa mission régaliennne de mise à l'abri des plus précaires dans une logique de dissuasion des personnes exilées, quitte à les mettre en danger. De plus en plus de villes sont donc obligées de répondre à l'urgence humanitaire en proposant une prise en charge des personnes migrantes à la rue.

Enfin, parce qu'elles sont garantes de la cohésion sociale dans leur territoire. Elles sont des actrices essentielles la construction collective d'un bien vivre ensemble et dans la lutte contre les replis identitaires.

Leur action est certes soumise à des contraintes (partage des compétences avec l'État et les départements, financements restreints, opposition d'une partie des habitants...) mais elle peut être innovante grâce à leur très bonne connaissance du territoire et des ressources mobilisables, ainsi qu'à leur capacité d'adaptation.

Les nombreux exemples de politiques locales inclusives et la mise en réseau - à travers plusieurs initiatives d'acteurs qui vivent des réalités sociales différentes mais qui partagent des valeurs communes - sont porteurs.

Les villes sont en capacité d'agir :

en rappelant à l'État ses responsabilités, à partir de leur connaissance des réalités de terrain et des défaillances du système d'accueil

en apportant des réponses opérationnelles quant à l'accueil effectif des personnes exilées pour assurer le respect de leur dignité et des droits fondamentaux, notamment le logement

en incarnant et en assumant une politique d'hospitalité grâce à des mesures et des messages positifs sur l'immigration

en veillant à favoriser la rencontre et les échanges interculturels pour apaiser la méfiance et créer du lien social.

La Cimade appelle les municipalités à se mobiliser solidairement.

La Cimade appelle les municipalités à créer les conditions d'un accueil digne des personnes migrantes, à favoriser l'inclusion, la citoyenneté et la cohésion sociale.

*Merci à tous !*

Pour votre présence et votre soutien

à la soirée théâtre de Tronget

au profit de RESF 03 le 26 janvier 2020

avec les COMMUN'ARTS



une belle réussite !



Rejoignez-nous !



bulletin à demander par mel ou par  
courrier

